

Sous-section 2.—Instruction supérieure.

Les tableaux sous cette rubrique comprennent toutes les institutions du Dominion dont le programme équivaut aux deux années suivant l'immatriculation. Les collèges affiliés à chaque université y figurent également, sauf dans les cas où ils sont situés dans d'autres provinces. Le nom de chaque institution y est donné dans la langue d'enseignement respective, donc soit en anglais soit en français. Le tableau 10 donne un relevé des degrés et diplômes décernés par les différentes universités et collèges du Canada et le tableau 11 le nombre d'inscriptions à chaque faculté et les cours donnés dans chaque institution.

Etudiants de degré universitaire.—Les inscriptions globales se chiffrent par 85,133, dont 41,175 étudiants de degré universitaire (étudiants des cours pour lesquels l'immatriculation est requise), 34,033 fréquentant les cours réguliers complets. Ces inscriptions se répartissent parmi 153 collèges et universités. De ceux qui ont suivi au complet les cours réguliers, 32,217 sont des sous-gradués et 1,779 des gradués ou personnes qui poursuivent leurs études dans une faculté en vue d'obtenir un degré supérieur à celui de bachelier qu'ils possèdent déjà. Bon nombre de ceux qui sont classifiés comme sous-gradués possèdent déjà des degrés, mais non pour le sujet qui les intéresse pendant la session dont il s'agit ici.

Plus de la moitié des étudiants, soit 17,179, suivent les cours des arts et sciences, appelés cours académiques, qui sont différents des cours professionnels. Dans bien des cas il faut avoir suivi le cours des arts une année ou deux avant de pouvoir s'inscrire au cours professionnel; dans la province de Québec il en faut même quatre. Voici comment se répartissent la plupart des autres inscriptions; génie civil et sciences appliquées, 3,703; médecine, 3,009; théologie, 1,832; agriculture, 1,406; enseignement, 975; droit, 902; commerce et comptabilité, 680; science ménagère, 647; pharmacie, 475; dentisterie, 367; hygiène et soins des malades, 280; médecine vétérinaire, 177; musique, 120; sylviculture, 112; architecture, 157, etc.

Ainsi que l'indiquent les chiffres du tableau 10, 3,954 degrés de baccalauréat ont été conférés à des hommes et 1,435 à des femmes, ainsi que 602 diplômes à des hommes et 647 à des femmes. Quelques-uns de ces derniers se rapportent à des cours terminés analogues à ceux du baccalauréat; compte tenu de ceux-ci et des cas où la même personne peut avoir reçu un second degré de bachelier dans une branche différente d'instruction, on peut conclure qu'il y a chaque année environ 3,700 nouveaux gradués d'université du sexe masculin et 1,400 du sexe féminin. Les degrés décernés aux gradués comprennent 480 degrés de maîtres ou licences conférés à des hommes et 116 à des femmes, le terme "licencié" ayant cours dans les universités Laval et de Montréal où il équivaut à celui de "maître". Le doctorat a été conféré à 85 hommes et à 8 femmes et le titre de docteur *honoris causa* à 85 hommes.